



NEWS

INSTALLATION DE LA MAIRIE DE QUARTIER DU VAL FOURRÉ DANS LES LOCAUX DE L'ANCIENNE CAF - OCTOBRE 2023

Le 9 octobre, le maire Raphaël Cognet, accompagné de la présidente de la CAF des Yvelines, Mme Barrois, et du directeur Monsieur Grosjean, ont visité le site de la CAF situé rue La Fontaine dans l'optique de la mise à disposition de ces locaux à la ville.

Publié le 10 octobre 2023

Après l'incendie dramatique qui a totalement détruit la mairie de quartier du Val Fourré au mois de juillet, la Ville a choisi de faire de ce tragique événement une opportunité.

Raphaël Cognet, accompagné de la présidente de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, Mme **Barrois**, et du directeur Monsieur **Grosjean**, ont visité le site de la CAF situé rue La Fontaine (à 300 m à peine des anciens locaux de la mairie de quartier) dans l'optique de la mise à disposition de ces locaux à la ville par l'intermédiaire d'une **signature d'une convention de mise à disposition**.

La CAF va se déménager rue Gutenberg dans un espace neuf beaucoup plus adaptés aux besoins, et accueillera aussi la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à compter du 24 octobre.

UNE PRIORITÉ

Accueillir les habitants du Val Fourré le mieux possible et de privilégier la qualité de travail des agents. L'installation de la mairie de quartier dans ces locaux, c'est donc un plus pour les habitants, un plus pour les agents et un plus pour le quartier du Val Fourré.

C'est donc un plus pour la ville.

